

Lille le 01/09/2025

Cher(e)s collègues,

Comme il est d'usage chaque année, le comité **UGSEL 59 LILLE** et moi-même vous souhaitons une excellente rentrée scolaire après des congés d'été qui nous l'espérons vous auront permis de vous reposer et ressourcer à souhait.

Nous vous rappelons que, par la cotisation diocésaine, votre établissement peut profiter de tous les services proposés par l'UGSEL et, en particulier, l'accès pour vos élèves aux diverses compétitions scolaires organisées par notre comité, mais également à des formations pour vos jeunes et vos enseignants (comme le PSC1, la santé mentale, l'aisance aquatique...). Néanmoins, quelques règles de fonctionnement s'imposent.

1) LA LICENCE

Chaque élève inscrit à l'Association Sportive doit être licencié.

Pour pouvoir participer à une compétition, quel que soit le niveau, l'élève doit être enregistré sur UGSELNET comme ayant une licence validée par le comité.

Pour cela quelques démarches :

- Enregistrement de tous vos élèves, au plus vite, sur la base de données « GABRIEL »
- Déclaration sur UGSELNET de vos intervenants en AS (si toutefois ceux-ci ont changé).
- Les codes d'accès à UGSELNET restent les mêmes que l'année dernière.
- Validation par vos soins des commandes de licences réalisées par vos enseignants d'EPS. (cette étape peut être supprimée en un clic sur votre page).
- La commande de chaque licence s'élève à 2€. Une facture vous sera envoyée en fin d'année scolaire.
- Les demandes de licences encadrement (obligatoire pour tout adulte accompagnant des élèves en compétition) sont à réaliser directement sur votre portail UGSELNET.
- L'impression des cartons de licences peut se faire directement sur UGSELNET.

2) LES DEPLACEMENTS

L'organisation des déplacements au niveau district, départemental et régional sont à l'initiative des AS des établissements.

- Un remboursement des déplacements des championnats organisés par les districts (cross, triathlon, athlétisme indoor et outdoor) à hauteur de 50% du montant peut être réalisé sur demande de l'établissement à l'UGSEL NORD LILLE par une facture libellée à l'UGSEL NORD LILLE et accompagnée des pièces justificatives.
- Pour les championnats nationaux, l'UGSEL NORD LILLE organise le déplacement des élèves qualifiés et demande un forfait de participation par personne déplacée qui a été révisé pour cette année scolaire, en fonction de la distance parcourue au départ de Lille.

Kilométrage Aller-Retour

20 €	Déplacement inférieur à 400 kms
30 €	Déplacement entre 400 et 700 kms
40 €	Déplacement entre 700 et 1000 kms
50 €	Déplacement entre 1000 et 1300 kms
60 €	Déplacement entre 1300 et 1600 kms
70 €	Déplacement supérieur à 1600 kms

NB : Prix x2, pour les « non » élève et autres accompagnateurs que le professeur d'EPS.

Dans le cas où le regroupement n'est pas possible, en sports collectifs ou en sport individuel, un remboursement sera proposé à l'AS (sur facture de l'établissement, accompagnée des pièces justificatives, référence mappy.fr). Rappel : Les demandes de participation aux déplacements de la part du Comité Nord Lille, ne concernent que les Championnats hors Territoire Hauts de France.

Kilométrage Aller-Retour

30 €	Déplacement entre 400 et 700 kms
40 €	Déplacement entre 700 et 1000 kms
50 €	Déplacement entre 1000 et 1300 kms
60 €	Déplacement entre 1300 et 1600 kms
70 €	Déplacement supérieur à 1600 kms

L'hébergement reste à la charge de l'établissement à 100 %.

Aucun remboursement ne peut être demander après le 1er Août de l'année concernée.

3) LES SPORTS COLLECTIFS

Les inscriptions des équipes de sports collectifs se feront au mois de septembre. Une réunion pour établir les calendriers se tiendra début octobre. Comme l'année dernière, une caution de 50€ sera demandée par établissement. Cette caution ne sera encaissée que si une équipe fait forfait général après établissement du calendrier ou si elle fait forfait deux fois au cours du championnat. Ce chèque sera détruit ou restitué en fin d'année scolaire. Nous espérons que notre comité UGSEL 59 LILLE pourra répondre au mieux à vos attentes ainsi qu'à celles de vos élèves.

Nous vous informons que la réunion de rentrée des enseignants d'EPS et des C.T.T se tiendra le mercredi 10 septembre 2025 à 14h00, à Maison Paul VI, 74 rue Hippolyte Lefebvre 59042 LILLE Cedex (voir le site de l'UGSEL Hauts de France pour les renseignements).

La présence du coordinateur semble un minimum.

4) MATERIEL MIS A DISPOSITION

Du matériel en prêt peut être mis à votre disposition pour la mise en place de certains de vos projets :

- Kits SRAV
- PSC 1
- Pistolets Lazer
- Kits savoir rouler à vélo,
- Kits Handisport

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin. Nous mettons régulièrement à jour le site :
<http://www.ugsel59lille.com/>

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Belle rentrée à tous,

Damien ARICKX
Directeur du comité UGSEL NORD LILLE



Laurent NAASSENS
Président du comité
UGSEL 59 LILLE